

TAUX DE COTISATION MENSUELS

Régime conventionnel

Adhésion collective et obligatoire pour le salarié.

60 % de la cotisation du régime obligatoire est pris en charge par l'employeur.

		Base	Part entreprise 60 %	Part salarié 40 %
Salarié	Régime général	29,89 €	17,93 €	11,96 €
	Régime Alsace Moselle	17,93 €	10,76 €	7,17 €

Régimes optionnels facultatifs (libre choix du salarié)

Cotisation à la charge exclusive du salarié.

Adhésion facultative du salarié aux options

	Option 1	Option 2
Salarié	+ 10,29 €	+ 16,90 €

Adhésion facultative des ayants-droit au régime du salarié

		Base	Option 1	Option 2
Régime général	Conjoint	31,30 €	+ 10,29 €	+ 16,90 €
	Enfant*	18,20 €	+ 5,97 €	+ 7,39 €
Régime Alsace Moselle	Conjoint	18,78 €	+ 10,29 €	+ 16,90 €
	Enfant*	10,94 €	+ 5,97 €	+ 7,39 €

*La gratuité est appliquée à partir du 3^e enfant

